

Bois / Ebénisterie

	3e	4e, 5e et 6e
Formation commune	16h	16h
Religion	2h	2h
Français	4h	4h
Mathématique	2h	2h
Néerlandais	2h	2h / 0h / 0h
Formation historique et géographique	2h	2h
Formation économique et sociale		0h / 2h / 2h
Formation scientifique	2h	2h
Education physique	2h	2h
Option de Base groupée	16h	18h
Bois (cours techniques)	4h	
Travaux pratiques bois	12h	
Ebénisterie		4h / 6h / 6h
Travaux pratiques ébénisterie		12h
A.C. Connaissance de gestion		0h / 2h / 2h
Total des heures :	32h	32h/36h/36h

Nouveauté 2023-2024

**La formation en ébénisterie
débuté dès la 4e année
après une 3e professionnelle
option Bois.**



En 6e année, des stages en entreprise sont organisés sur deux périodes de 3 semaines (avant les vacances de Noël et avant les vacances de Pâques).

On retrouve l'ébéniste principalement dans les petites et moyennes entreprises dont la production se répartit en

- meubles de style/ contemporains,
- meubles de cuisine,
- meubles de jardin,
- restauration / création de meuble

et sur chantier, pour participer au placement de meubles tels que placards, dressings, cuisines, salles de bains, ...

Et ensuite ...

La **7e année** est une année complémentaire de spécialisation qui permet d'obtenir, en plus du **CQ7** (Certificat de qualification de 7e année professionnelle) le **CESS** (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur).

La 7e année n'est donc pas la suite automatique de la 6e année. Elle requiert des étudiants qui s'y inscrivent une disponibilité à l'étude et des compétences satisfaisantes dans les cours théoriques.